Migrants : Interrogations de la justice italienne sur le financement des navires “humanitaires”

17/02/2017 à 19h48

La justice italienne s’interroge sur la flotte de petits navires privés venant en aide aux migrants au large de la Libye, cherchant à savoir qui finance ces ONG et pourquoi, a déclaré aujourd’hui à l’AFP le procureur de Catane (Sicile), Carmelo Zuccaro.

« Il n’y a aucune enquête en cours, pour la bonne et simple raison que nous n’avons pas d’information sur un éventuel délit », a-t-il expliqué, alors que des médias ont évoqué l’ouverture d’une enquête. « Il y a une prolifération anormale d’ONG qui opèrent. Je ne parle pas des grandes organisations prestigieuses, mais de toutes les petites qui semblent avoir des moyens matériels sophistiqués, comme des drones. », a-t-il ajouté. À la suite de l’organisation maltaise Moas qui a lancé son premier bateau à l’été 2014, près d’une dizaine d’ONG, financées essentiellement par des dons privés, ont participé en 2016 aux opérations de secours de migrants au large de la Libye. Dans un rapport cité en décembre par le quotidien Financial Times, Frontex, l’agence européenne de contrôle des frontières, avait évoqué une possible collusion entre les réseaux qui font partir les migrants de Libye et les navires privés qui les récupèrent en mer « comme des taxis ». Des accusations « extrêmement graves et dommageables », avait alors réagi l’ONG MSF, expliquant que l’action humanitaire n’était pas « la cause mais une réponse » à la crise, et que les ONG étaient intervenues en raison de l’échec de l’UE et de

Frontex à faire baisser le nombre de morts en mer.

Sud Info

Merci à **Pythéas**